



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Essonne

Chef-lieu de Canton

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE **1^{er} FEVRIER 2010 – la Ferme**

Après un rapide rappel de l'ordre du jour M Fall, adjoint au maire délégué à la démocratie locale, passe la parole à Mme Rouvray, présidente du conseil de quartier « centre ville » qui déplore le peu de participants.

M Bertiaux, directeur général des services, commente une projection concernant la suppression de la taxe professionnelle à travers la réforme des collectivités territoriales. Un document est distribué et reste à la disposition des conseillers absents (bureau de Danièle).

Melle Tavarès, responsable du service urbanisme et chef de projet du Plan Local d'Urbanisme, présente la démarche, les objectifs et le calendrier en cours de réalisation qui inclura des réunions publiques par quartier et en assemblée générale des conseils de quartier. Un document est également à la disposition des conseillers de quartier.

Il est ensuite abordé les problèmes de stationnement et de circulation dans le quartier :

- Parking place René Coty : un marquage au sol devra être effectué afin d'indiquer clairement le sens des entrées et sorties.
- Rue Horace de Choiseul : outre un marquage à réaliser signalant le parking devant le presbytère, une signalétique est souhaitable devant l'église St Denis afin d'indiquer la clinique du Moulin.

Une visite sur place interviendra, dans un premier temps avec la police municipale, en présence de la présidente, afin de faire un état des lieux, puis en présence de Mme le Maire et des techniciens de la communauté d'agglomération « les Lacs de l'Essonne » afin d'étudier les moyens de ralentir la vitesse et de modifier le sens de circulation dans cette voie.

- Une temporisation des feux tricolores est à étudier au niveau du passage de la Pierre au Jard, en effet les piétons ont d'énormes difficultés à traverser en raison du très court temps programmé et de la vitesse observée dans la descente de la rue Marmont.
- Parking de la piscine : des trous se forment et se reforment à peine comblés, cela nécessiterait des travaux lourds qui ne sont pas inscrits au budget actuellement.

- Traversée difficile et périlleuse au sortir de la rue Pierre Brossolette/rue Francoeur, une étude d'une nouvelle synchronisation sera demandée à la communauté d'agglomération « les Lacs de l'Essonne », il faut savoir que la RN 7 est une voie départementale qui ne relève pas de la compétence communale.

Des informations sur ces différents points seront données lors du prochain conseil de quartier.

La présidente du conseil de quartier suggère ensuite l'étude de plusieurs thèmes, en commissions :

- Communication : site internet de la ville, panneaux d'affichage etc.....
- Transports : effets du grand Paris, « Pédibus » pour les enfants scolarisés à l'école primaire Esclangon,.....
- Convivialité : organisation d'une fête de quartier ou autre suggestion.

Mme Rouvray rappelle l'importance des concertations à venir sur le Plan Local d'Urbanisme et invite les participants à mobiliser les habitants afin de participer activement à la vie de leur quartier.

La séance est levée à 23h30.